14e ANNEE — N° 710 PARAIT LE SAMEDI 8 Octobre 1898

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétees on traite de gré à gré

La Situation S'aggrave

De même que les socialistes ont profité de l'affaire Dreyfus pour organiser des troubles permanents que favorise la faiblesse du gouvernement, de même ils s'appliquent à pousser la grève des terrassiers dans une voie qui devient dangereuse.

Cette grève parisienne, qui était d'abord une grève ordinaire, tend à prendre les allures d'une véritable agitation politique.

Dans les réunions publiques, les orateurs prêchent la grève générale, au moins dans toutes les branches du bâtiment, et poussent leurs auditeurs aux actes violents.

De jour en jour, on pourrait dire d'heure en heure, la situation s'aggrave.

Et l'approbation donnée par le ministre de l'intérieur aux crédits votés par le conseil municipal et le Conseil général n'a pas été un médiocre argument pour ceux qui refusaient la conciliation.

Assurément, les terrassiers sont fort interessants, et ils souffrent en ce moment puisqu'ils ne travaillent pas. Mais ils est extrêmement fâcheux de voir le gouvernement autoriser un conseil municipal et un conseil général à subventionner des grévistes.

Car, dans l'espèce, il ne s'agit pas d'autre chose.

La somme votée, au total trente mille francs, est ridicule au point de vue de soulagement qu'elle peut apporter aux misères de ces pauvres travailleurs.

C'est un vote politique, beaucoup plus qu'un vote charitable.

Et si M. Brisson l'a contresigné, se mettant ainsi en opposition avec ses prédécesseurs c'esi bien surtout pour flatter le parti sans lequel il n'eût pas obtenu, au Palais-Bourbon, le vote de confiance qui lui a permis de rester au pouvoir après y avoir éte appelé d'une façon aussi inattendue.

On se demande avec inquiétude ce que va devenir cette grève qui menace de s'étendre comme une inondation, de même qu'on se demande quand finira l'agitation organisée autour de l'affaire Dreyfus.

Et l'on trouve que la rentrée des Chambre est encore bien éloignée.

Dans l'état où sont les esprits, tout est à craindre.

Et, pour la première fois depuis longtemps, on désire le retour du parlement parce qu'on espère qu'un nouveau ministère saura rétablir l'ordre et la confiance.

Hélas ! trouvera-t-on des hommes à la hauteur d'une situation si grave ?

L. M.

PRETEXTE

Dans l'agitation qui persiste autour de l'affaire Dreyfus il n'y a pas que les Juifs, les protestants et ceux qui se sont décernés l'épithéte d'intellectuels.

Il y a aussi, il y a surtout le parti du désordre, c'est-à-dire les ultra-socialistes, avec leurs chefs qui mènent la campagne, et les anarchistes.

A ceux-là toutes les occasions sont bonnes, et ils en profitent avec empressement.

Ces révolutionnaires se soucient peu que Dreyfus soit innocent ou coupable.

Cette affaire n'a été pour eux qu'un prétexte.

Ils ont vu qu'on se remuait, que l'heure était propice pour provoquer des troubles, et ils ont accouru à la rescousse.

Tout leur est bon.

Qu'on se souviennent de l'affaire du sénateur Bérenger.

Cela commença par un monôme de la jeunesse frondeuse.

Et le parti du desordre transforma cette gaminerie en une aventure sanglante

C'est aujourd hui une tentative pareille qui se produit.

C'est la haine contre la société organisée qui se déchaine.

C'est une protestation violente contre toutes les formes de l'autorité, contre les lois, la magistrature, et surtout contre l'armée, ce dernier refuge de la discipline et de l'obéissance que les révolutionnaires exècrent.

Et, malheureusement, nous avons pour répondre à cette agitation, un gouvernement qui, sous des apparences de raideur, est sans force comme sans résolution.

Il a donné aux révolutionnaires trop de gages pour oser leur appliquer les justes lois.

M. Brisson et ses collègues sont incapables de rétablir la paix dans les esprits et d'imposer silence à ceux qui troublent la tranquillité publique.

Et le pays attend avec une légitime impatience que les chambres les renvoient dans les rangs de l'opposition perpétuelle où ils seront mieux à leur place.

X.

VARIÉTÉS

La gigotmanie

M. le docteur Cabanés, directeur de la « Chronique médicale », poursuit ses recherches sur les infirmités humaines des personnages historiques.

Sa dernière trouvaille concerne Malebranche, le philosophe, qui été fou, archi-fou, étant atteint de la «gigotmanie» c'est-à dire qu'il se figurait avoir constamment un gigot de mouton pendu au bout du nez.

Un de ses amis, homme d'esprit, entreprit de le guérir de la manière suivante :

Etant allé voir Mallebranche. il s'informa tout de suite de son gigot. Le philosophe, habitué aux railleries et ravi de trouver quelqu'un de compatissant à son mal immaginaire, embrassa avec effusion l'arrivant.

Mais celui-ci se recula en poussant un cri de douleur.

— Je vous ai fait mal ?

— Eh ! certes, votre gigot m'a blessé à l'œil, Je ne comprends pas que vous n'ayez pas cherché plus tôt à vous débarrasser d'un pareil appendice. N'avez-vous donc pas un rasoir, ici ? C'est une opération sans danger.

— Ah ! mon ami ? Je vous devrai le repos de ma vie !...

— Ne bougeons plus !... Tenez ! Voilà qui est fait.

Et l'ami, ayant légérement entaillé du rasoir le bout du nez de Malebranche sortait de dessous son manteau un superbe gigot...

— Mais, s'écria soudain le philosophe, il est cuit, ce gigot...

— Je le crois bien, depuis une heure que vous êtes au-près du feu...

ASSEZ ! ASSEZ !

On n'en finira donc jamais
Avec ces bandes de faussaires,
Vendeurs de CONGOS contrefaits,
Vils fabricants, bas plagiaires !

L. Mondenard, an Savonnier Victor Vaissier.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

24

LES DÉSILLUSIONS DE MONSIEUR SOLDORÉ

Par LOUIS DES ILES

lène comme Hippolyte n'avaient pas entièrement perdu le souvenir des vagues menaces proférées par la Levantine. Mais, devant le silence complet de la dame, les craintes du début s'étaient estompées. Il n'empêche qu'en aucune occasion, ni l'un ni l'autre n'avaient fait la moindre allusion au secret que chacun gardait par devers soi.

Un matin, Hippolyte montra à sa femme une lette qu'il venait de recevoir. L'« ami Charles » les prévenait qu'il venait de vendre sa pharmacie de province. Il leur annonçait sa procnaine arrivée à Paris (il y avait près de cinq ans pu'il n'était pas venu). Après fortune faite, il venait s'établir dans la capitale pour y manger ses rentes. Sa première visite serait pour ses vieux amis.

Irène resta songeuse après la lecture de cette lettre. Hippolyte, tout à la joie de savoir qu'un bon camarade allait venir habiter pas loin d'eux, qu'une connaissance agréable pourrait suppléer à ce manque de relations dont les exigences de sa vie « en partie double » et la jalousie d'Irène étaient les principales causes, ne remarqua pas ce détail.

« L'ami Charles » arriva, resta quelques jours l'ordre de Soldoré, en attendant que sa famille l'eût rejoint et se fût installée dans l'appartement loue par lui. Epoux d'une provinciale ni belle ni distinguée, il n'avait eu qu'un enfant. Madame Soldorè fit bon accueil, cela va sans dire, à madame Charles ; mais la pharmacienne » ne lui plut pas beaucoup.

Toujours est-il que les relations entre les deux ménages ne furent cordiales qu'á moitié. Six mois ne s'étaient pas passés, que les visites étaient devenues plutôt cérémonieuses. Monsieur Charles seul était le bien venu.

Plus d'une fois il vint sans sa femme tenir compagnie à Irène, pendant qu'Hippolyte allait à son travail de nuit. Ni madame Charles, ni notre bon Soldoré n'avaient d'inquiétude à cet égard : la bonne dame et notre ami n'étaient ni jaloux ni chercheur de petite bête. Une camaraderie plus ètroite s'était établie par contre entre les enfant de Soldoré et le fils de Charles ; mais les jeunes gens, on le comprend, se rencontraient de préférence hors du logis maternel.

Nous trouvons un jour Hippolyte et son ami Charles attablés à la terrasse d'un café des boulevards.

— Ah ! à propos, dit l'ex-pharmacien, j'ai à te parler d'une affaire assez délicate. Une commission dont m'a chargé ta femme.

— Elle ne pouvait pas la faire elle-même.

— Il faut croire que non, En tout cas tu seras juge toi-même de l'embarras dans lequel elle se trouvait et de la nécessité qui s'im osait de prendre un intermédiaire.

— C'est donc bien sérieux.

— Assez comme cela. Mais voici la chose.

Votre position de fortune n'est pas des plus brillantes. Tu te tues à la peiue.

A suivre.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.
Pour rendre aux cheveux gris ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.
Se trouve à Sisteron, chez M. H. REBATTU Mercerie, Parfumerie, rue porte de Provence

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

ORAISON

Les examens d'entrée à l'Ecole pratique d'agriculture et d'horticulture d'Oraison, ont eu lieu le 1er Octobre, au siége de l'Ecole, sous la présidence de M. Dol, conseiller général assisté de MM. Galfard et Prunier, conseillers généraux ; Servin, professeur départemental.

Ont été admis avec une bourse entière : Bouvet de Dabisse ; Chailan de Bras d'Asse ; Mollet de Dauphin ; Clément de Vaumeilh ; Corriol des Mées ; Michel d'Eourres (Hautes-Alpes) Inaudy d'Oraison ; Bizot de Marcoux. Avec 7|8 de bourse : Reyne d'Entrevaux. Avec 3|4 de bourse : Astier d'Ambert (Puy-de-Dôme) ; Gedda de Peyruis. Pensionnaires : Gayrard du Camarès (Aveyron) ; Khatchadousian de la Turquie d'Asie.

La rentrée des classes est fixée au 3 novembre prochain à 4 heures de l'aprés-midi : Les familles sont informées que quelques places restent disponibles pour les pensionnaires. Celles qui voudraient faire suivre les cours par leurs fils, devront informer le directeur de l'école avant la rentrée.

Les examens de sortie ont eu lieu le 3 octobre, sous la présidence de M. Grosjean, inspecteur général de l'enseignement agricole, assisté de M. Galfard, du directeur et de tout le personnel de l'Ecole.

SISTERON

Tribunal. — M. Barnaud, juge suppléant à Aubusson est nommé juge au tribunal de Sisteron en remplacement de M. Audièvre, nommé à Lisieux. Nous regrettons le départ de cet aimable magistrat, tout en le félicitant d'un déplacement qui le rapproche de son pays et souhaitons la bienvenue à son successeur.

Foire. — La foire de Saint-Domnin, une des plus importantes de la saison, sera tenue lundi dans notre ville.

Espérons que la pluie laissera, aux intéressés, ce jour de répit, pour qu'ils puissent vaquer à leurs affaires.

Musique. — Demain, si le temps le permet, les *Touristes* donneront à 4 h. le concert annoncé pour dimanche dernier.

Exposition Universelle de 1900. — Le comité départemental informe les industriels, commerçants, agriculteurs et artistes bas-alpins, dont les travaux et les produits seraient dignes de figurer à l'Exposition Universelle de 1900, que la date du 1er février 1899 a été fixée comme dernier délai pour l'envoie des demandes à l'exposition.

Il est essentiel que les personnes qui voudraient exposer sachent bien qu'elles n'auront aucun loyer à payer pour la place que leurs produits occuperont dans les palais de l'exposition, et que les dépenses d'installation et de décoration seront seules à leur charge : l'eau, le gaz, la vapeur et la force motrice nécessaires au fonctionnement des appareils exposés, seront fournis gratuitement. L'engagement pris par une demande d'admission n'est que provisoire et ne deviendra définitive que du jour ou ces personnes se seront mises d'accord avec les comités d'admission et d'installation pour la répartition des espaces et des dépenses.

Toutes les demandes d'admission doivent êtres envoyées à Paris, par l'intermédiaire du comité départemental

Les sous-comités d'arrondissement se tiennent à la disposition des interessés pour leur fournir tous les renseignements nécessaires ; au besoin, s'adresser chez M. Louis Albert, vice-président du comité départemental, à Manosque.

ÉTAT-CIVIL
du 1 au 7 Octobre 1898

NAISSANCES

NEANT

MARIAGES

Entre : M. Lamouroux Camille-Léon-Joseph, maçon et Mlle Mille Alix-Augusta-Hélène, tailleuse.

DÉCÈS

Giraud Louis-Antoine, cultivateur, 55 ans. — Begou Marie, Vve Michel, 69 ans. — Thi ux Rénée-Marie-Louise. 11 mois. — Martel, présenté sans vie.

Prime à nos lecteurs. — Une caisse Eaux de Vals "*Favorisée*" autorisée par l'Etat, approuvée par l'Académie de Médecine, extra Gazeuse, souveraine dans les maladies de l'estomac, l'anémie, le foie, la rate. Quatorze fr. les 50 bouteilles.

Payement à trente jours.

Adresser les commandes au directeur du journal.

P.-L.-M. — *Exposition générale Italienne à Turin.* Billets d'aller et retour de 1r, 2me, 3me classes à prix réduits de toute gare P-L-M à Turin, donnant droit à deux entrées à l'Exposition ; VALIDITÉ, 30 jours ; Arrêts en Italie, deux arrêts au choix tant à l'aller qu'au retour. Délivrance des billets jusqu'au 31 octobre inclus.

1° Immédiatement dans les gares de Paris, Nevers, Dijon, Lyon-Perrache, Clermont-Ferrand, St Etienne, Valence, Marseille G, V. Nimes (voyageurs), Grenoble, Chambéry.

2° Sur demande faite 48 h. à l'avance dans toutes les autres gares.

P.-L.-M. — La Compagnie rappelle au public que toutes ses gares sont ouvertes au service des titres et à l'émission des obligations 2 1/2 0/0. Ces obligations rapportent un intérêt annuel de 12 fr. 50, sous déduction de l'impôt, et sont remboursables à 500 fr.

P-L-M. — FÊTE de la TOUSSAINT A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés du 28 octobre au 2 novembre inclus, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 novembre.

Marché d'Aix
du 6 Octobre 1898

Bœufs limousins	1 30	a	1 35
— Gris	1 22	à	1 27
— Afrique	»	à	» »»
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 52	à	1 58
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	» »»	à	» »»
Moutons Africains	1 10	à	1 20
— réserve	1 25	à	1 30
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »
— Mètis	» »»	à	» »»

De tous les arts d'amateurs, les plus répendus sont ceux qui se rapportent au travail du bois : le découpage, le tour, la sculture, la marqueterie. L'amateur qui, sans apprentissage spécial et sans le secours d'un ouvrier de la partie, arrive à édifier de toute pièce un guéridon, une garniture de cheminée, une étagère, un coffret, etc., à, en général, un de ces petits meubles gracieux et artistiques qui garnissent si largement l'intérieur le plus modeste, peut-être fier du résultat obtenu ; nous en connaissons un bon nombre qui sont passés maîtres dans chacune de ces branches artistique de l'industrie du bois et qui en montreraient aux ouvriers les plus habiles.

Que faut-il donc pour arriver à produire un de ces petits chefs-d'œuvre ? Trois choses essentielles : du goût, un peu de patience et un bon outillage. Le goût et la patience s'acquièrent par l'intérét que l'on prend à ce genre de travail. Quand au bon outillage qui est la chose capitale, car il n'est pas possible de faire du bon travail avec des mauvais outils, les vrais amateurs savent ou s'adresser pour se les procurer. Aussi, est-ce plutôt pour venir en aide aux amateurs nouveaux que nous leur indiquons la Maison TIERSOT de Paris, 16, rue des Gravilliers, les engageant à se procurer son magnifique album dont le coût de 0, 75, représente un peu plus que le prix du port. Ils trouveront également dans cet album tous les outils indispensables dans un ménage. Les mécaniciens, menuisiers, charrons, ébénistes et tourneurs deuront consulter l'album N° 2 qui renferme les machines et l'outillage se rapportant à leur industrie.

Etude de Me BERENGUIER,
Notaire à Aubignosc
Canton de Volonne (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

VENTE
AUX ENCHERES
Publiques et Volontaires

Des IMMEUBLES ci-après désignés et situés sur le terroir de Châteauneuf Val-Saint-Donat.

DIMANCHE VINGT-TROIS Octobre, à UNE heure du soir, dans la salle de la mairie de Châteauneuf Val-Saint-Donat, par le ministère de Me BERENGUIER, notaire à Aubignosc :

Ces immeubles appartiennent à M. Tirant Philibert Michel.

PREMIER LOT

Une blâche quartier d'Angeline, portée au plan, sous le numéro 362, de la section A, contenance 1 hectare quatre-vingt-six ares, vingt-six centiares.

Mise à prix : Cent quatre-vingt-quinze francs.

ci . . . . . 195 francs

SECOND LOT

Une terre labourable, quartier du Pouèlon, numéros 107 et 108, de la section A, contenance : soixante-dix ares, trente centiares environ,

Miseàprix: trois cent quatre vingt cinq

ci. . . . . 385 francs.

TROISIÈME LOT

Une blâche, quartier d'Angeline, portée au plan sous le numéro 355p. de la section A, touche, midi Giraud de Mallefougassse : nord Vial ; levant Giraud Antoine ; couchant, la commune.

Mise à Prix : Vingt francs,

ci. . . . . 20 francs.

QUATRIÈME LOT

Une terre labourable, quartier de la grande vigne, contenance : cinq ares, quatre-vingt-onze centiares, portée au plan sous le numéro 189 de la section B.

Mise à Prix : Deux cents-quinze fr.

ci.. . . . . 215 francs

CINQUIEME LOT

Une terre labourable, pré, olivette et bastidon, quartier de la Traverssière, contenance ; soixante-dix ares environ ; touche, midi Rolland Victor, nord Félix Roure, couchant, Rolland Victor, levant, chemin.

Mise à prix : Douze-cent-quatre-vingt quinze francs.

ci. . . . . 1.295 francs.

SIXIEME LOT

Une terre lobourable, quartier de la Traversière dite la coste ; contenance : cinquante ares environ, touche, levant chemin, midi Bonnaud, nord, veuve Comurle Marius.

Mise à prix : Cent quatre vingt-quinze francs.

ci. . . . . 195 francs.

Pour prendre connaissance des clauses et conditions de la vente, s'adresser à Me BERENGUIER, notaire à Aubignosc, dépositaire des titres de propriété, et détenteur du cahier des charges.

BERENGUIER.

Etude de Me LABORDE
NOTAIRE
à Saint-Geniez (Basses-Alpes).

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant contrat passé devant Me LABORDE notaire à Saint-Geniez, le TROIS Juillet mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-sept, M. Ferdinand Bruno RICHAUD, propriétaire demeurant et domicilié à Vilhosc, a vendu à l'Etat pour le compte de l'administration des Forêts, quatorze hectares, dix ares quatre-vingt-seize centiares de terrains détaillés au dit contrat, situés sur le terroir de Vilhosc, moyennant le prix de MILLE QUATRE CENT DIX francs.

Copie collationnée de ce contrat a été déposée au Greffe du Tribunal civil de Sisteron.

Ce dépot sera signifié à M. le procureur de la République à Sisteron.

La présente insertion a lieu à l'effet de purger les immeubles vendus à l'Etat par le sieur RICHAUD, de toutes hypothèques légales connues et inconnues, de toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les immeubles seront forcloses, faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

LABORDE.

Tribunal de Commerce
de Sisteron

Avis aux Creanciers

MM. les créanciers du sieur AUDEMAR Louis, fabricant de pâtes alimentaires, sont invités à se réunir, le dix sept octobre courant mois, à deux heures du soir, dans une des salles du Palais de justice à Sisteron, pour délibérer sous la présidence de M. DEMANDOLS, juge, de la liquidation sur la formation d'un concordat ou contrat d'union.

Pour extrait conforme.

Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

Etude de Me Gaston BEINET,
AVOCAT-AVOUÉ
à SISTERON (Basses-Alpes)

EXTRAIT
De demande en séparation de biens

Suivant exploit de Margaillan, huissier à Sisteron, en date du huit octobre 1898 enregistré, la dame Mélanie Roques, épouse sans profession du sieur Michel Lorenzatti, entrepreneur, domicilié et demeurant à Mison, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, a formée contre son mari sa demande en séparation de biens et Me Gaston Beinet avoué prés le tribunal civil de Sisteron, a été constitué pour la demanderesse.

Pour extrait :

Sisteron, le 8 octobre 1898.

Gaston BEINET.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ

HOTEL-CAFÉ GUINDON

SITUÉ A SISTERON, AVENUE DE LA GARE

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BEINET, avocat à Sisteron, et à M. PAYAN, maître d'hôtel, avenue de la Gare.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du printemps de PARIS, que nous publions aux annonces.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Joseph BRUNET, avoué
Successeur de Me A. MAZAN
71, rue St-Férréol, 71, MARSEILLE

VENTE

Aux Enchères Publiques
PAR LICITATION
Avec Concours d'Étrangers

Le VENDREDI 28 OCTOBRE 1898, à deux heures du soir, dans la Chambre des Criées du Tribunal Civil de Marseille au Palais de Justice, par devant Me DUMON, juge délégué.

DE DIVERS IMMEUBLES

Dépendant de l'hoirie de feu sieur Toussaint GAVOT, notaire ; consistant en :

1° Une Usine avec logement

Située dans la Commune d'Apt (Vaucluse), au quartier du Sablonnet, sur la route d'Apt à Sisteron, d'une superficie de 31 ares 52 centiares.

Mise à prix : dix-mille francs. ci. . . . . 10.000 francs.

2° Mine de Cuivre Argentifère dite de Vieussan

Située dans les Communes de Vieussan, Roquebrune, Mons, Colombières, Les Arcs, Saint-Nazaire et le Poujol, arrondissement de St-Pons et Béziers (Hérault), d'une étendue superficielle de 22 kilomètres carrés 70 hectares environ.

Mise à prix : dix mille francs. ci. . . . . 10.000 francs.

3° Un grand domaine agricole forestier et pastoral dit de RUSTREL

Comprenant fermes, bois, terres : d'une contenance totale de trois mille sept cent cinq hectares environ ; situé dans les départements des Vaucluses et des Basses-Alpes, divisé en 14 lots :

PREMIER LOT

Fonds rural et forestier comprenant la partie levant de la forêt de Lure, situé sur le territoire de la Commune de St-Etienne-les-Orgues, arrondissement de Forcalquier (Basses-Alpes), comprenant les jas ou bergerie, dit Jas de Berle et jas de Touche, d'une superficie de 626 hectares environ.

Mise à prix : 90.000 fr.

DEUXIÈME LOT

Fonds rural et forestier, situé sur le territoire de la dite commune de St-Etienne-les-Orgues, comprenant la partie couchant de la forêt de Lure, séparé du premier lot par le ravin dit de Combe-longe, comprenant le Jas de la Larguette et le Jas de Magnan ou des Glacières d'une superficie de 783 hectares environ.

Mise à Prix : 100.000 fr.

TROISIÈME LOT

Maison sise à St-Etienne-les-Orgues, quartier de Villenneuve, avec cour et jardin, sur la route de Sisteron.

Mise à prix : . 2.000 fr.

Ablotissement de ces trois lots après enchères partielles.

QUATRIEME LOT

Bois et terres situés sur le territoire de la Commune de Lardiers (Basses-Alpes, quartier de Malcor, canton de St-Etienne-les-Orgues, d'une superficie de 242 hectares environ

Mise à prix : . 20.000 fr.

CINQUIÈME LOT

Domaine dénommé « Clos Madame » situé sur le territoire de la commune de Rédortiers, arrondissement de Forcalquier (Basses-Alpes) avec une partie des bois situés au midi et au levant des terres de ce domaine, au-dessous de l'ancien domaine de Redortiers (Basses-Alpes) d'une superficie de 192 hectares environ.

Mise à prix : . 25.000 fr.

SIXIÈME LOT

Domaine dénommé « Clos-Peyron » situé sur le territoire de la dite commune de Redortiers, avec bois, situé entre le village de Redortiers et le hameau de Contadour, d'une superficie de 306 hectares environ.

Mise à prix : . . 30.000 fr.

SEPTIÈME LOT

Divers bois et paturages situés au-dessus de Contadour, au nord du territoire de la commune de Redortiers et notamment le pâturage des Frâches, d'une superficie d'environ 364 hectares.

Mise à prix : . . 8.000 fr.

Ablotissement des 5e, 6e et 7e lots après enchères partielles.

HUITIÈME LOT

Domaine rural et forestier dénommé « Royère Grosse » situé au nord du territoire de la Commune de Simiane (Basses-Alpes) et tènement en bois dits Vallon de Chabaud, situés sur le territoire de la même commune, avec dépendances, d'une superficie de 70 hectares environ.

Mise à prix : . 20.000 fr.

NEUVIÈME LOT

Domaine rural dit « Grange Neuve », comprenant bâtiment d'exploitation, terres labourables, prés, jardins et bois taillis, situés sur le territoire de la commune de St-Christol, arrondissement de Carpentras (Vaucluse), d'une superficie d'environ 102 hectares.

Mise à prix : . . 22.000 fr.

DIXIÈME LOT

Domaines ruraux contigus ou très rapprochés, situés sur le territoire des communes de St-Christol et de Simiane, des deux cotés du chemin de grande communication N° 30 et principalement au sud de ce chemin, les dits domaines dénommés la « Grande Broussière » la « Duprète », la « Chouque, Petit Bel-air, Collet des Blayes » et autres, d'une superficie d'environ 183 hectares.

Mise à prix : . 45.000 fr.

ONZIEME LOT

Bois, terres et fermes, situés au quartier de St-Pierre et du Verger, sis sur le territoire de la Commune de la Garde, arrondissement d'Apt (Vaucluse) et un pâturage dit «Collet Redon», d'une superficie d'environ 1116 hectares.

Mise à prix : . . 25.000 fr.

DOUZIEME LOT

Bois dits « Petite Fayette, Grande Fayette ou Fayette sourne et la Garrusaye », situés sur le territoire de la dite Commune de la Garde, ayant une superficie en bois de 88 hectares environ.

Mise à prix : . . 20.000 fr.

TREIZIÈME LOT

Grande forêt dite la « Plate » situé sur le territoire de la Commune de la Garde, et grand domaine rural dit la « Patentare », avec grand bâtiment et terres environnant, situés sur le territoire de la Commune de Simiane, à l'est de la Plate, d'une superficie d'environ 395 hectares.

Mise à prix : . 100,000 fr.

QUATORZIÈME LOT

Domaine agricole et forestier dit la « Combe du Pommier », faisant suite au précédent, situé sur le territoire de la Commune de Simiane, comprenant aussi le Clos de Rouen, traversé par le chemin de Grande Communication N° 30, d'une superficie d'environ 235 hectares.

Mise à prix : . . 40.000 fr.

Ablotissement des 13e et 14e lots, après enchères partielles,

N. B. — Les susdits 14 lots du Grand domaine agricole, forestier et pastoral dit de RUSTREL, vendus séparément ou partiellement ablotis, ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, seront exposés en bloc après les adjudications partielles sur une mise à prix unique formée soit du total des mises à prix à défaut d'enchérisseurs aux enchères partielles, soit du total des prix d'adjudication des lots adjugés et des mises à prix des lots non adjugés, soit du total des prix d'ajudication.

Pour les plus amples renseignements, s'adresser à Me Joseph BRUNET, avoué, 71, rue St-Férréol, ou consulter au Greffe du Tribunal Civil de Marseille, le cahier des charges y déposé le six avril 1898, son supplement y dépose le vingt-deux septembre 1898, et les plans y annexés pour la visite des propriétés à MM. PAUZIN, garde à la Patentare, par Simiane, et MARTEL, garde à St-Etienne-les-Orgues (Basses-Alpes).

Signé : J. BRUNET, avoué.

Etude de Me Léopold BÉQUART
Successeur de M. BASSAC
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
A L'AMIABLE

La moitié en nue propriété, d'un vaste et beau domaine situé sur le terroir des communes de Salignac et d'Entrepierres, dont le centre d'exploitation est au quartier de Briasq

Ce domaine qui se trouve au bas et sur le versant sud de la montagne de Briasq, se compose : de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et arrosables ; pré, bois et vagues, il est situé entre les villages d'Entrepierres et de Salignac, et distant de Sisteron d'environ cinq kilomètres.

Pour tous renseignements s'adresser à Me L. BÉQUART, chargé de la vente, et dépositaire des titres de propriété.

PHTISIE CONJURÉE

Méfiez-vous des toux sèches et persistantes; elles mènent souvent à la consomption. Nous voudrions que tous ceux qui en sont affligés puissent lire la lettre suivante :

« Bessé (Maine-et-Loire), 29 octobre 18[illegible].

« Messieurs, lorsque je me décidai à employer votre Emulsion Scott, je commençais à être sérieusement attaquée de la poitrine, exténuée par de continuelles quintes de toux avec de violentes douleurs dans le dos et l'estomac. Il me venait très souvent à la bouche un goût de sang et je croyais toujours que j'allais en vomir; ne pouvant plus prendre aucune nourriture, ma faiblesse était si grande, que je me voyais perdue.

Mlle Marie GOUJON

« Ayant eu connaissance des merveilleux résultats de votre préparation, je commençai à en faire usage et, après quelques jours, je me sentis plus forte ; la toux était moins fréquente et les douleurs du dos et de l'estomac bien moins aiguës. Encouragée et devenue confiante, je continuai très régulièrement l'usage de votre bienfaisante Emulsion Scott, et aujourd'hui j'ai le plaisir de vous annoncer que l'appétit est excellent, les forces revenues, la toux et les douleurs complètement disparues. En un mot, le changement dans mon état est tel, que j'en suis émerveillée, et je vous prie d'agréer, Messieurs, tous mes sentiments de gratitude.

« Signé : MARIE GOUJON ».

Contre la toux opiniâtre, le dépérissement, les états consomptifs les plus divers, l'Emulsion Scott est le vrai remède, parce qu'il réunit les éléments nutritifs de l'huile de foie de morue émulsionnée (c'est-à-dire digérée), les propriétés alibiles de la glycérine et le précieux aliment nerveux représenté par les hypophosphites de chaux et soude. Elle nourrit et relève la vitalité; elle plaît à tous; pour les enfants, c'est une friandise.

Echantillon sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres, adressés à Delo che et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine)

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
à MARSEILLE chez Madame GRA.
Cours Belzunce.
à AIX chez M. César MARTINET
Cours Mirabeau.

58 années de succès
Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposit. universelle BRUXELLES 1897
ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe Véritable
CALME *instantanément la* SOIF *et* ASSAINIT L'EAU
DISSIPE *les* maux de cœur, *de* tête, d'estomac, *les* indigestions, *la* dysenterie *la* cholérine.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EAU de TOILETTE et DENTIFRICE EXQUIS
EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & Cie, PARIS
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

Grande Occasion
PRIMES EXCEPTIONNELLES
AUX LECTEURS DE CE JOURNAL

Services de table terre de fer décorée. 13
Services à dessert assortis. . . . . 9.
Services de verres cristal. . . . . 12.
Services à café. . . . . 10.
Couverts métal argenté. . . . . 15.
Services de table (nappe, serviettes). 12.

Tous les services sont pour 12 personnes

Pour renseignements demander le catalogue détaillé des primes franco 0fr. 15.
M. BEAUGRAND, 29. passage de l'Opéra, PARIS

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 5 Octobre 1898.

Si nos rentes baissent encore, les établissements financiers, crédit foncier, comptoir national d'escompte, crédit Lyonnais, société générale, se maintiennent assez bien.

La Banque française d'émission recherchée à 152. 50 obtient un nonveau succès dans la constition de la société de fabrication des sacs en papier écornés dont la 1ère assemblée est fixée au 10 courant, date de clôture définitive de la souscription aux actions de 100 francs de cette Sté appelée à une des plus valué immédiate grâce au bénéfice important qui résultera de l'emploi exclusif des nouveaux appareils de fabrication Denoyer.

Bec Auer bien tenu. Olibet 142.

On cote 499, 50, l'Austro-Belge de pétrole et 466 les obligations 4 o/o de la Compagnie générale d'immeubles.

L'obligation de 300 fr 4 o/o de la Cie nationale immobilière de Marseille est bien tenue, coupon trimestriel de 3 fr. du 30 septembre déduit.

Les assurances sur la vie, intéressant le monde de la finance, signalons que la compagnie d'Assurance générale sur la vie, 87, rue Richelieu, fondée en 1819, la plus ancienne du continent et possédant un fond de garantie de 705 millions entièrement réalisés, sert des rentes viagéres qui s'élèvent au double du montant des rentes. La Cie générale d'assurances a payé pendant 1897 57,684,009,30 pour arrérage de rentes 32, 277,163,30 : ensemble 59,961,172,60. Elle envoie ses tarifs sur demande,

Chemins de fer français calmes,

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Le gérant ; Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Pharmacie Centrale. — Droguerie

MEDAILLE D'OR -- DIPLOME D'HONNEUR — HORS CONCOURS !

D. LAUGIER

47, Rue Droite, SISTERON **47, Rue Droite**

Dépôt Général des EAUX MINÉRALES Françaises et Etrangères
Et de toutes spécialités Pharmaceutiques

Fabrique de Produits Vétérinaires spécialisés

BANDAGES — BAS POUR VARICES
DOUCHES D'ESMARK
INJECTEURS, IRRIGATEURS, ETC.

Notre nombreuse Clientèle est assurée de toujours trouver à la Pharmacie, des produits irréprochables de 1re qualité et une grande modicité dans les prix. — Les ordonnances de MM. les docteurs sont dans leur préparation l'objet d'une attention toute particulière de notre part.

PRIME GRATUITE

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer. Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — **Un An : 6** fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

VÉRITABLE FER BRAVAIS

RECONSTITUANT ET TONIQUE

L'emploi des gouttes concentrées du Véritable Fer Bravais, sans odeur ni saveur, est recommandé par tous les Médecins aux *personnes affaiblies* par les Privations, l'Age, la Maladie, le Surmenage. Il augmente rapidement Force, Vigueur, Santé et Beauté. — Flacon : 5 fr. ; 2 Flacons : 9 fr. 50. Se méfier des Contrefaçons et Imitations. Le FER BRAVAIS ne se vend ni en Vin ni en Dragées. Pharmacie CENTRALE, 8, Rue Drouot, PARIS, et toutes Pharmacies.

Contre la **CONSTIPATION** et ses conséquences : EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.
PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES VÉRITABLES avec l'*Etiquette* ci-jointe en 4 couleurs et le NOM du **DOCTEUR FRANCK**
EXIGER les GRAINS VÉRITABLES du docteur FRANCK
1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).
Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

MANUFACTURE DE CHAPEAUX

FEUTRE - MERINOS

NOËL CLÉMENT

SISTERON, (Basses-Alpes)

FORMES de CHAPEAUX - FEUTRE et PAILLE
FOURNITURES POUR MODES — DÉPOT DE ROTINS
CASQUETTES ET BERRETS

OUTILLAGE INDUSTRIEL et d'AMATEURS — **TOURS** de tous Systèmes — **MACHINES** à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* — **OUTILS** de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.
pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**
SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
Nouveau TARIF-ALBUM 320 p. 250 gravures) franco 0 85 c.

A. TIERSOT CONSTRUCT BREV. A PARIS 16, Rue des Gravilliers.
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Agents-Acheteurs sérieux sont demandés pour VENDRE les Célèbres et Parfaites Machines à Coudre

DAVIS

DEMANDER PRIX et CONDITIONS : **48, Boulevard Sébastopol, Paris.**
MAISON ELIAS HOWE, fondée en 1863. — *L. ANDRE & Cie.*

Anciennes Maisons MICHEL et ASTIER fils

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

Vve AUBERT ET Cie Successeurs

SISTERON (B-ALPES)

Madame Veuve AUBERT, à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acquérir le fonds de Librairie-Papéterie de M. Astier fils. Comme par le passé, les nombreux clients de cette Librairie, seront assurés d'y trouver un assortiment complet de fournitures pour les Ecoles, Bureaux et Administrations.

Madame Veuve AUBERT remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

BANQUE FRANÇAISE

18, Boulevard Montmartre, PARIS

PRETS sur toutes successions en France.
ACHAT de Nues-Propriétés et Usufruits, Constitution de Rentes viagères.
à un taux beaucoup plus élevé que les Cies d'Assurances
REMISE AUX INTERMÉDIAIRES
Téléphone N° 133-26.

PHTISIES, BRONCHITES, ASTHME, COQUELUCHE, ENROUEMENTS
Guéris en aspirant la
CIGARETTE LAGASSE
le gonfleur des organes respiratoires
Prix : 1 Fr. le paquet *franco poste*
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine
11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
SISTERON — A. TURIN — BASSES-ALPES
Spécialité d'affiches et de Travaux de luxe. — Cartes de visite et d'adresse

---

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA Cie DISTILLE — **E. CUSENIER Fils Aîné & Cie** — CAPITAL SOCIAL 10.000.000 Frs

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DU MONDE — 15 USINES et Cies FRANCE ET ETRANGER

PEACH BRANDY — PRUNELLE — KUMMEL — MERISETTE — PEPPERMINT — LA MAZARINE — EXTRA SEC CURAÇAO — QUINQUINA CUSENIER — LE SEUL VRAI

FINE CHAMPe DE LA COURONNE — MARQUE V.N.O.

LIQUEURS A BASE DE FINE CHAMPAGNE — **CUSENIER** — APÉRITIFS SUPÉRIEURS HYGIÉNIQUES

ABSINTHE BLANCHE — VERMOUTH QUINQna — TONIQUE BITTER — AMER CUSENIER — ABSINTHE HYGIÉNIQUE

PARIS. 226 Boulevd Voltaire 226. PARIS

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES
PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNERAIRES EN TOUS GENRES
PRIX MODERES

ON DEMANDE UN APPRENTI TYPOGRAPHE
A l'Imprimerie du "Sisteron-Journal"

PLUS de CONSTIPATION

Par l'emploi de la

TARTRORHEINE CHARLARD

Pilules laxatives et fortifiantes

DOSE : Une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin.

PRIX : la boîte de 60 pilules : **3** fr.

Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.

Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

SAVON DENTIFRICE CHARLARD

Le meilleur Dentifrice antiseptique

Pour entretenir les dents, gencives, muqueuses, et pour éviter les accidents buccaux :

APHTES, GENGIVITES, STOMATITES, etc.

Prix de la boîte porcelaine : **3** fr.

Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.

Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

Chaux Eminemment Hydraulique

GABRIEL et LUCIEN LAUZIER

Fournisseurs des Ponts et chaussées
Chemins de fer et Administrations

Usine à vapeur à SIGONCE
par FORCALQUIER (Basses-Alpes)

Gare d'Expédition, LURS.

A VENDRE

Pour Cause de Santé

MAGASIN DE CHAUSSURE

S'adresser au Bureau du Journal

TRAITEMENT DE L'ANEMIE de la CHLOROSE ou PALES COULEURS

(Maladie des Jeunes Filles)

PAR LES

PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD

Le nom BLAUD est gravé sur chaque Pilule

A. Sciorelli — PARIS

Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON